



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Les catholiques du Nouveau-Brunswick continuent à subir les tristes effets d'une loi athée concernant leurs écoles ; pour le prélèvement de la taxe des écoles, on a saisi le carrosse de Mgr. Sweeney, évêque de St. Jean Nouveau-Brunswick.—Le Révérend M. Joseph F. X. Michaud établit une association de Tempérance à Bouctouche.—Les missions à Bethléem ; motifs qui doivent nous encourager à favoriser ces missions par nos aumônes.—Lettre du Révérend Père Belloni concernant les missions à Bethléem.

**Cause agricole :** Soins à donner aux animaux (Suite).—Alimentation du bétail.—Choix des reproducteurs.—Croisement des races d'animaux.—Elevage des veaux.

**Sujets divers :** Emploi du sarrasin et de la nécessité pour les cultivateurs de faire choix de bonnes semences et se procurer la meilleure variété de végétaux.—Vente de pommes de terre par M. A. Guste Dupuis.—La science du ménage ; importance d'en acquérir les principaux secrets.

**Choses et autres :** Election des officiers et directeurs des Sociétés d'agriculture pour les comtés de Bellechasse et Wolfe.—Consommation du Whisky dans le Haut-Canada.—Notre Province malheureusement peut être taxée d'une trop grande consommation de Whisky ; ce qu'il importe de faire, de la part des honnêtes gens, pour se soustraire à ce fléau qui est la ruine de notre pays.—Le Whisky brûle et ne réchauffe pas ; il donne infailliblement la mort à ceux qui en font usage ; de l'habitude à l'abus, il n'y a qu'un pas à faire.—La vie des champs.—Exportation du bétail en Angleterre.—Produits agricoles de Manitoba expédiés aux Etats de la Nouvelle Angleterre.—Nos pommes sur les marchés d'Angleterre.—Emigrants débarqués à New-York en 1875 et en 1876.—Sucre de canne carbonisé.—La chasse au caribou à St. Ferréol.—Rapidité du Train de chemin de fer Intercolonial.

**Recettes :** Remèdes contre la petite vérole (picote).—Soin des yeux.

### REVUE DE LA SEMAINE

Les catholiques du Nouveau Brunswick, qui avaient droit d'espérer à quelque sympathie du Bureau d'Éducation, ne cessent d'être soumis aux plus cruelles injustices et à des actes les plus révoltants de la part de ceux qui sont appelés à mettre à exécution la loi athée concernant les écoles catholiques. Les catholiques du Nouveau-Brunswick ont la douleur de voir s'étendre cette persécution dans la personne même de leur évêque. Voici ce que nous lisons dans le *Freeman* du 9 janvier, Samedi, le 6 janvier ; vers quatre heures de l'après-midi, le connétable French se présente à l'évêché et demanda l'évêque. Il était armé du bref de saisie pour les taxes de deux ou trois ans sur les écoles catholiques de Portland, lesquelles se montent à \$200 ou \$300, et était accompagné d'un assistant. En apprenant ce que le connétable voulait, l'évêque refusa de payer ces taxes, et le connétable lui intima qu'il devait alors prendre sa personne ou son bien pour satisfaire le bref de saisie. L'évêque lui dit qu'il y avait assez de bien à prendre, et ordonna à son homme de montrer le contenu de son écurie et de sa remise. Après quelque hésitation, le connétable prit la voiture qui avait été présentée à l'évêque par les catholiques de St. Jean il y a quelques années.

« On a dit souvent dernièrement dans les autres Provinces que la question des écoles du Nouveau Brunswick avait été réglée. La saisie des biens de l'évêque en vertu d'une exécution pour les taxes d'écoles prélevées sur la maison d'école que les catholiques ont bâtie par souscription volontaire, et dans laquelle leurs enfants sont instruits sans aucune aide des taxes qu'ils sont forcés de payer, prouve d'une manière très-concluante que la question n'est pas